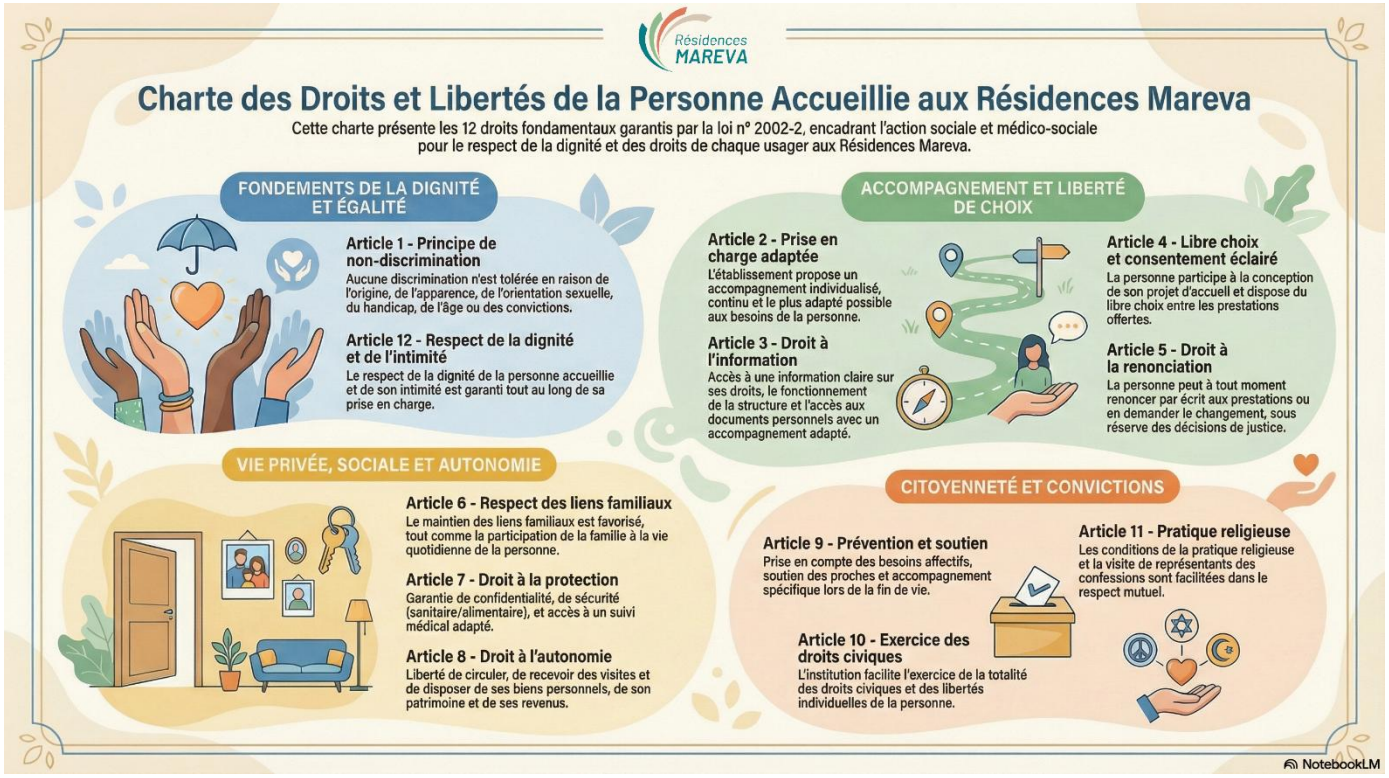
Les infos de Marion



UNE CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS REPENSÉE POUR VOUS ET VOS PROCHES

Aux **Résidences MAREVA**, nous savons à quel point il est important pour vous de voir votre proche évoluer dans un environnement où ses droits et sa dignité sont pleinement respectés. Après une première version élaborée par notre groupe de travail, nous vous présentons **une nouvelle mouture de la Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie**, inspirée de la loi n°2002-2.

Elle s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue de la qualité** : les documents évoluent au fil des réflexions et des retours, pour mieux répondre aux attentes de chacun. Cette version a ainsi été repensée pour être **plus accessible, plus claire et plus proche de vous**.



1. Pourquoi cette nouvelle version ?

La loi nous guide pour garantir le respect de la dignité et des droits de chaque résident. Mais nous avons voulu aller plus loin en rendant ces principes **plus concrets et plus humains**. Pour cela, nous avons organisé la charte en **quatre grands thèmes** qui reflètent les valeurs que nous portons :

➤ **Fondements de la dignité et égalité** : parce que chaque personne mérite respect, non-discrimination et préservation de son intimité.
➤ **Accompagnement et liberté de choix** : pour que votre proche exprime ses préférences, soit informé clairement et participe activement à son projet de vie.
➤ **Vie privée, sociale et autonomie** : afin de maintenir les liens familiaux, garantir sécurité et confidentialité, et permettre à chacun de conserver son autonomie autant que possible.
➤ **Citoyenneté et convictions** : pour que croyances, pratiques religieuses et droits civiques soient respectés et facilités.

2. Une démarche collective et évolutive

Cette charte est le résultat d'un **travail commun** entre les équipes soignantes, les résidents, les familles et des experts. Votre voix compte, et c'est pourquoi nous restons ouverts à vos retours pour continuer à l'améliorer. Cette deuxième version est le fruit de vos remarques et de notre volonté de toujours progresser.

3. Comment la découvrir ?

La charte sera **affichée dans les espaces communs**, disponible en ligne sur notre site, et remise à chaque nouveau résident. Elle sera également présentée aux résidents lors des groupes de PAPOT'AGES.

4. Ensemble, faisons vivre ces droits

Cette charte n'est pas qu'un document : c'est **notre engagement commun** à tous pour que chaque résident vive dans le respect, la dignité et le bien-être. Comptez sur nous pour en faire un outil vivant et nous comptons sur vous pour nous aider à l'améliorer encore.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou suggestions. Nous sommes là pour vous écouter.